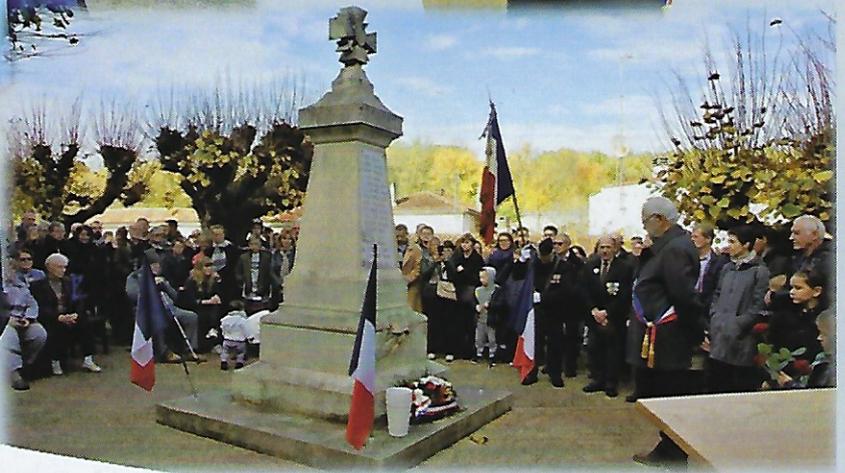


[www.fontcouverte17.fr](http://www.fontcouverte17.fr)



NOTRE DOSSIER P6-7

## COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE 14-18



3

P.L.U. :

Révision allégée

5

NOUVEAU SERVICE :

Un distributeur à pain

9

Médiathèque :

Animations à venir



*Monsieur Le Maire et le conseil municipal  
vous adressent leurs meilleurs vœux  
pour 2019*



## Travaux d'accessibilité

### Clôture de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

L'année 2018 marque la fin des travaux effectués dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour les bâtiments communaux. Cet Ad'AP, réalisé en application du décret du 8 juillet 2014, étalé sur 3 ans, a été adopté en séance du Conseil Municipal le 16 septembre 2015 pour un budget prévisionnel de 55 440 € TTC.

Les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> tranches de travaux, réalisées en 2016 et 2017, ont porté sur les mises aux normes de l'ensemble des établissements et installations ouvertes au public : pose de mains courantes sur les escaliers, dalles podotactiles, bandes visuelles, réorganisation des places de stationnement, création de la zone « 20 » en centre bourg, ...



La modification et le réaménagement d'un des vestiaires de la salle de sports et le remplacement de la porte d'entrée ont fait l'objet de la dernière tranche des travaux programmés.

Le regroupement des travaux par typologie a permis d'effectuer une économie de 20% sur le budget initialement prévu.

Le coût total de ces travaux est de 42 655 € TTC.



## NON RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Dans les délais impartis, suite aux signalements de dommages reçus, la commune avait déposé auprès de la Préfecture un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2017.

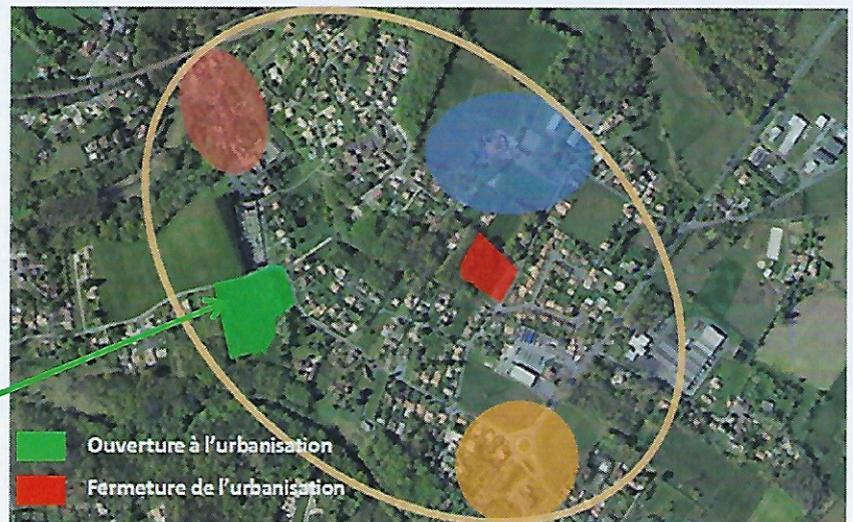
Par décret interministériel du 27 novembre 2018, publié au journal officiel du 7 décembre 2018 (JORF N°0283 texte n°36) l'Etat a notifié sa décision de ne pas reconnaître la commune de Fontcouverte en état de catastrophe naturelle pour le phénomène de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour 2017.

**Un nouveau dossier étant en cours de préparation au titre de l'année 2018, les propriétaires ayant constaté l'apparition de dommages sur leurs bâtiments en 2018 sont invités à en informer la Mairie avant le 15 février 2019.**



Par délibérations n° 2018/01/003 du 24 janvier 2018 et n° 2018/08/001 du 29 août 2018, le Conseil Municipal a décidé de prescrire la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de FONTCOUVERTE.

Cela concerne la parcelle cadastrée AN n° 219 sise Route de la Brumanderie.



Cette révision porte exclusivement sur la requalification de développement résidentiel dans la centralité multipolaire par :

- L'ouverture à l'urbanisation d'une zone route de la Brumanderie (parcelle n° 219)
- La fermeture partielle d'une zone 1AU, propriété communale, route de Montignac

Le secteur de la Brumanderie fait partie du pôle central de la commune ; il est situé à proximité directe du Bourg et des équipements (école, médiathèque), sur le « parcours » de la centralité défini lors du Plan Local d'Urbanisme.

En engageant cette révision allégée, la commune va permettre la mise en œuvre d'une opération résidentielle à proximité directe du Bourg et dans l'espace de centralité. Elle sera en tout point en accord avec le Programme Local de l'Habitat (PLH) et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et ne remet pas en cause le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune.

Un registre d'observations est mis à disposition du public à l'accueil de la mairie. L'enquête publique sera organisée au cours du premier trimestre 2019.

# Ma commune pratique une gestion différenciée de ses espaces verts



**Comment atteindre l'objectif « zéro phyto » dans notre cimetière ?**

## Réflexions sur le traitement des allées

L'entretien des allées du cimetière nécessite une grande quantité de pesticides.

Pour répondre aux nouvelles normes écologiques, des essais ont été réalisés en 2018. Les agents techniques ont effectué un désherbage manuel tout au long de l'année mais celui-ci s'avère trop contraignant. Aussi, il nous faut trouver d'autres solutions.

C'est pourquoi, une allée a été engazonnée en remplacement des gravillons habituels.

Un bilan de ces essais sera réalisé au printemps.



Notre cimetière communal date du XVIII<sup>e</sup> siècle. Deux extensions, en direction de la route de la Brumanderie, lui ont donné sa configuration actuelle.

Il se situe sur une butte de terre argileuse. Les périodes de sécheresse de ces dernières années, ajoutées aux vibrations provoquées par les véhicules empruntant la chaussée mitoyenne, ont provoqué une altération des murs d'enceinte. A la suite d'une expertise, la municipalité a jugé nécessaire d'intervenir sur la partie la plus ancienne.

## Travaux de restauration du mur d'enceinte du cimetière



Les travaux consistent en :

- Un renfort des parties appareillées en moellons et l'arrière des caveaux (qui sont intégrés dans ce mur),
- Un étaieement du mur en parpaings et la reprise de l'ensemble des murs en moellons.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'une action d'insertion avec l'association « Le SAS », au travers d'une convention de partenariat. La commune prend à sa charge les matériaux et le petit matériel nécessaire. Une subvention forfaitaire est versée à l'association au titre de l'encadrement et de la formation des personnes en insertion.



**Nouveau!**



## Un distributeur de pain à votre disposition

Depuis le 8 janvier, un distributeur de pain vous est proposé devant l'espace René GUILLOT au 13 route du bourg à Fontcouverte. Il sera alimenté quotidiennement par Mr GRANIER, artisan boulanger, gérant de "La Gourmandise" à Saintes.

Vous aurez le choix entre une baguette tradition pour 1,10 € ou 2 baguettes tradition pour 2,00€. Les dimanches, jusqu'à 11h, un lot de 2 croissants + une baguette tradition vous sera proposé pour 3,00 €. Le paiement se fera en espèces ou par carte bancaire.

La mise en place de cet équipement de proximité a pour objectif de fournir un nouveau service aux Fontcouvertois. Son utilisation régulière constitue une condition essentielle de son maintien dans le temps.



Association pour le Développement de la Musique en Saintonge

L'A.D.M.S., créée en 1986, compte actuellement 230 élèves dont 90 adultes. La pratique collective, la convivialité et la mixité générationnelle (de 7 à 80 ans) sont les valeurs de l'A.D.M.S., associées à la rigueur et à la méthode que l'art musical impose.

Les cours dispensés concernent : piano, guitare, violon, violoncelle, contrebasse, flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba et batterie. Des cours ont lieu à Fontcouverte les jeudis soirs.

Pour tous renseignements sur les cours  
Contact : M. AUDIGÉ (Directeur) **06 77 93 04 09**

## Changement de Licence



# TAXI DAVID

Transports toutes distances

**06-21-84-02-68**

**17100 Fontcouverte**



## L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne!



J'ai entre 16 et 25 ans Je m'inscris en quelques clics Je m'informe de A à Z

**RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR**

En octobre,  
**LE RÉSEAU S'ADAPTE À VOTRE RYTHME**



Plus de Bus

Plus de Proximité

**Allo'Buss**  
Jusqu'à 7 Allers et 7 Retours par jour pour rejoindre Saintes  
Du lundi au samedi, toute l'année

Renseignements  
**Boutique Buss**

**0 800 17 10 17**

[www.buss-santes.com](http://www.buss-santes.com)

# Buss

## COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Le 11 novembre dernier, partout en France, de nombreuses cérémonies de commémoration du centenaire de l'armistice de 1918 ont été organisées. A Fontcouverte, ce fut aussi l'occasion de rendre un hommage solennel à tous ces « poilus », souvent très jeunes, qui sont partis combattre dans des conditions souvent effroyables, et dont certains, morts pour la France, ne sont jamais revenus. Nous avons ainsi accompli notre devoir de mémoire auprès des jeunes générations. Un grand Merci à celles et ceux qui ont contribué et se sont impliqués pour cette commémoration.



A 11h, la cérémonie a débuté par la sonnerie des cloches de l'église, à la volée, pendant 11 minutes, comme cela avait été fait le 11/11/1918 pour annoncer l'armistice.



M Le Maire a déposé une gerbe au pied du monument aux morts



Après une minute de silence en mémoire des morts pour la France, il a été procédé à l'appel aux morts par Louis GUENEAU et Paul LAVERGNE, anciens combattants, comme Robert JOLLY, fidèle porte drapeau.

A l'appel de chaque nom, un enfant de l'école élémentaire est venu déposer une rose dans un vase posé sur le socle du monument. Puis, Mr Le Maire a donné lecture de la lettre de Mr Le Président de la République.





Francis GRELLIER



Lectures de lettres et poèmes par les élèves de CE2 – CM1 – CM2

A l'issue de la cérémonie protocolaire, une animation a été proposée. Francis GRELLIER, Maire-adjoint, a décrit ce qu'était la vie à Fontcouverte dans le contexte des années 1914-1918 et les circonstances de la mobilisation. Il a rappelé que seize jeunes Fontcouvertois ont donné leurs vies pour la France au cours de ce conflit. Les enfants de CE2, CM1 et CM2 ont ensuite donné lecture de lettres de poilus et de poèmes.



Mattis MORIN



Jean-Luc MARCELLI



Les enfants chantant LA MARSEILLAISE

Quelques élèves du collège Edgar QUINET ont rédigé un texte lu par Mattis MORIN sur le thème "des enfants de 2018 s'adressent aux jeunes de 1918". Puis Jean-Luc MARCELLI a lu le remarquable poème "J'ai été soldat à dix-huit ans" écrit pendant la guerre par Eugène DABIT. Pour terminer, La marseillaise a été chantée par les enfants accompagnés par l'ensemble du public présent. Unaniment, les personnes présentes ont apprécié cette cérémonie commémorative empreinte de sobriété et de respect mais également riche en émotions multiples. Merci encore à tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de cet événement.

La médiathèque avait également organisé, durant le mois de novembre, une exposition présentant des objets prêtés par plusieurs familles fontcouvertoises, des témoignages, notamment de Mrs GUILLOT et FILLARD, pensionnaires de l'EHPAD "Le logis de Montignac" ainsi que des réalisations des élèves de l'école. L'ensemble de ces éléments ont été réunis par les bénévoles de la médiathèque dont Annie ADAM et Michel DEJEAN. Merci également à tous ceux qui ont œuvré pour réaliser cette belle exposition.

Pour clôturer cette matinée de commémoration, le verre du souvenir a été offert par la municipalité à l'espace René GUILLOT.



Exposition 14/18 à la médiathèque



Guerreni-der-des-ders

Travail réalisé par les élèves de CE2



Public en visite de l'expo le 11 novembre



## Trier, c'est bien ! Jeter moins, c'est mieux !

En 40 ans, notre quantité de déchets a doublé. Nous avons progressivement pris l'habitude de trier. C'est un geste essentiel mais cela n'est plus suffisant.

La collecte et le traitement des déchets ne sont pas sans conséquence sur l'économie et sur l'épuisement des ressources naturelles nécessaires à la fabrication des produits et emballages. Il faut donc en premier lieu réduire leur quantité, c'est-à-dire éviter d'en produire. Nos choix au moment de l'acquisition des produits et la manière dont nous les utilisons sont déterminants.

*En réduisant ses déchets à la source, on peut faire diminuer sa poubelle de moitié.*



En choisissant des produits avec moins d'emballage, on peut réduire ses déchets de 26 kg par personne et par an.



En achetant des produits à la coupe ou en vrac on peut réduire ses déchets de 2 kg par personne et par an.



En achetant des éco-recharges on peut réduire ses déchets de 1 kg par personne et par an.



En buvant l'eau du robinet, on peut réduire ses déchets de 11 kg par habitant et par an.



En faisant du compost, on peut réduire ses déchets de 40 kg par personne et par an et éviter ainsi le recours à la mise en décharge et à l'incinération.



Donner au lieu de jeter peut permettre à chacun de diminuer sa quantité de déchets de 13 kg par an en moyenne.

[reduisonsnosdechets.fr](http://reduisonsnosdechets.fr)

Merci au Gallia Théâtre de nous avoir proposé d'accueillir **Yannick Jaulin** vendredi 23 novembre pour présenter son spectacle "Ma langue maternelle va mourir, et j'ai du mal à vous parler d'amour" et samedi 24 pour une séance dédicace. Yannick et son compère **Alain Larribet** nous ont enchantés : une défense des patois, (les « petites langues ») avec humour et beaucoup d'émotion, à travers le conte et le chant. Un partage fort avec le public !

Il se passe toujours quelque chose dans votre médiathèque ! Moments choisis : L'atelier « marionnettes de sorcières » d'octobre et le spectacle de Noël qui a enchanté une cinquantaine de petits et leurs accompagnants.



Photo 1 et 2 : Yannick Jaulin - Photo 3 : atelier sorcières - Photo 4 : Spectacle Miss'Tine

## A l'affiche en janvier

### La nuit de la lecture 2019 – 18 et 19 janvier

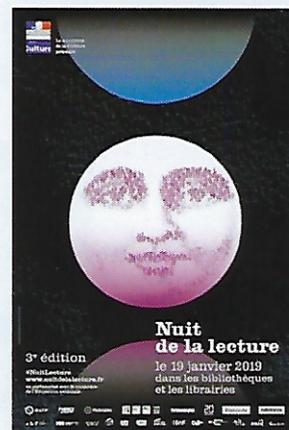
Dans le cadre de cet événement national, votre médiathèque vous propose un programme autour du thème des « Mille et une nuits ».

**Vendredi 18 janvier – 10h30 – « Le jour et la nuit »** - Pour les « Bébés lecteurs » de 0 à 3 ans, inscriptions auprès de la médiathèque.

**Samedi 19 janvier – De 15h à 18h – Mille et un contes...** – Lectures pour les enfants de 3 à 10 ans (sur inscription)

**20h30 – Dans le silence des aubes** – Contes des Mille et une nuits par **Fred Leblanc**, Cie **La parole qui chemine**

Spectacle à partir de 12 ans – gratuit – Réservation obligatoire (billets à retirer à la médiathèque)



### L'heure du conte – mercredi 23 janvier – 10h30



**Contes du Petit Peuple** - Lutins, korrigans et autres farfadets ... laissez vous conter ces petites créatures qui peuplent le folklore de l'Ouest. Une "Heure du conte" et de légendes animée par **Bruno Soulet de la Cie Coyote Minute**. Durée : 45 mn - enfants à partir de 5 ans - Sur réservation

## A venir à la médiathèque

**Février : Mois « Pirates et brigands »** (exposition et atelier) – **Mars : Le printemps des poètes**, du 9 au 25 (soirée lecture et café philo sur le thème de « La beauté »)

**Reprise des ateliers :** « Conversations en anglais » le lundi 7 janvier (15h), « Le club des tricoteuses » vendredi 11 janvier (15h) / Ateliers d'initiation à l'informatique : renseignements auprès de la médiathèque



# En Bref

Un dernier trimestre 2018 particulièrement actif pour les associations sportives de Fontcouverte, VTT-cyclo Guêpes Riders, Fontcouverte en Marche et Pic et pic et Corps et Graphe. Des associations au grand coeur qui se sont parfois associées, comme lors du téléthon le 8 décembre, pour reverser une grande partie des dons à des associations caritatives.

Pas moins de trois randonnées VTT ou pédestres ont donné l'occasion à de nombreux intéressés de parcourir les terrains accidentés et pittoresques de notre commune, en forêt ou au milieu des vignes.



Rando du 7 octobre - Guêpes Riders VTT Cyclo



Rando pédestre du 4 novembre - Fontcouverte en Marche



Fontcouverte en Marche et les danseuses de Pic et pic et Corps et Graphe ainsi que Fontcouverte Anim'Actions ensemble pour le téléthon le 8 décembre



# et en Images

## Pic et pic et Corps et Graphe

une association généreuse qui a organisé dans le cadre d'Octobre Rose un cours de Pilates le samedi 6 octobre



et qui a dansé au profit du téléthon le samedi 8 décembre



## Scrap Booking

encore une association active et créative qui a organisé le 17 novembre à la salle des fêtes de Fontcouverte une journée "crop" à laquelle ont participé une trentaine de personnes désireuses de réaliser un album photo.

## Réouverture de l'église

A l'issue des travaux de consolidation et de réfection de la coupole du chœur, une messe inaugurale a été célébrée dans l'église le samedi 8 décembre 2018.

La cérémonie a été dédiée aux Fontcouvertois(e)s décédé(e)s pendant la période de fermeture de l'église et à leurs familles.



## JANVIER

- Samedi 12 :** **SOIREE LATINO**, proposée par Fontcouverte Anim'Actions. Stages et initiations de 15h à 22h puis soirée concert et Salsa de 22h à 3h. Salle des Fêtes.  
Sur réservation : 09 63 64 38 37
- Dimanche 20 de 9h à 17h :** **VIDE DRESSING** proposé par Fontcouverte en corps en forme - Salle des Fêtes -  
Contact : 06 59 71 79 65 ou fontcouvertecorpsenforme@gmail.com

## FEVRIER

- Samedi 2 février à 19h :** **Carnaval des enfants**, organisé par l'APEF (parents d'élèves), Salle des Fêtes  
Tél. 06 67 36 28 34
- Vendredi 8 février à 20h30 :** **Assemblée générale** de Fontcouverte Anim'Actions - Salle du Viaduc
- Dimanche 10 à 14h30 :** **LOTO** du Football Club - Salle des Fêtes - Tél. 06 21 11 23 00
- Mardi 19 à 11h00 :** **Assemblée générale du Club des aînés**, suivi d'un repas, Salle des Fêtes  
Réservations : 05 46 93 55 04

## MARS

- Dimanche 10 de 10h à 18h :** **Exposition-vente artisanale** organisée par Fontcouverte Anim'Actions,  
Salle des Fêtes - Réservations exposants : 09 63 64 38 37
- Dimanche 17 mars de 9h à 17h :** **Bourse de l'enfance**, organisée par l'APEF (parents d'élèves), salle des fêtes -  
Réservations exposants : 06 67 36 28 34 - apef@laposte.net
- Samedi 22 et Dimanche 23 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h :** **Exposition dessin peinture** - Salle des Fêtes -  
Contact : 05 46 74 06 71
- Samedi 30 à 12h00 :** **Repas Choucroute** (ouvert à tous) organisé par le club des aînés, salle des Fêtes,  
Réservations : 05 43 93 55 04
- Dimanche 31 :** **1er TRAIL des VERTS** organisé par Football Club Fontcouverte sur 8, 14 ou 24  
kms, ou marche sur 10 kms. Départs à partir de 8h30 - Salle des Fêtes.  
Contact : 06 27 12 91 16
- Dimanche 31 à 15h :** **Après-midi CABARET visuel par la troupe ALREX**, proposé par  
Fontcouverte Anim'Actions - Salle des Fêtes - Sur réservation : 09 63 64 38 37